

Plan d'Action Abris/Habitat 2025-2030 : Intégration de la Réduction des Risques de Catastrophes et de l'Environnement dans la Réponse Humanitaire à Madagascar

Synthèse Opérationnelle

Le présent document synthétise les grandes lignes du plan d'action Abris/Habitat 2025-2030 pour une appropriation rapide par les praticiens et décideurs du secteur Abris/Habitat.

1. Contexte et enjeux du secteur Abris/Habitat à Madagascar

Madagascar, régulièrement frappée par des aléas climatiques majeurs (cyclones, inondations, sécheresses), présente une forte vulnérabilité en matière d'abris et d'habitat. Ce contexte appelle à des réponses structurées, durables et coordonnées.

Le plan d'action 2025-2030 a été élaboré par le Groupe Technique de Travail (GTT) Abris/Habitat avec l'appui des principaux partenaires nationaux et internationaux (UNDRR, Réseau Habitat d'Urgence Mondial [Global Shelter Cluster]). Il vise à articuler les interventions d'urgence, de relèvement et de reconstruction autour d'une logique de résilience territoriale, d'intégration environnementale et de réduction des risques de catastrophes (RRC), en cohérence avec le [Cadre de Sendai](#) et les stratégies nationales et régionales de développement à Madagascar

Pour garantir la pertinence des interventions, le plan d'action considère les cinq aléas naturels et contextuels majeurs qui impactent le secteur Abris/Habitat à Madagascar : (i) les *cyclones tropicaux* ; (ii) les *inondations* ; (iii) les *mouvements de terrain* ; (iv) les *incendies* et (v) les *déplacements forcés* (migrations climatiques et crises humanitaires).

Une analyse croisée des vulnérabilités structurelles, communautaires et individuelles permet de mieux comprendre l'exposition des populations et les conséquences en matière d'abris et d'habitat. Le tableau suivant en synthétise les principaux éléments.

Tableau 1: Vulnérabilités et impacts liés aux aléas

Vulnérabilités interconnectées	Conséquences majeures des aléas
--------------------------------	---------------------------------



Figure 1 : Matériaux de construction des habitations précaires à Madagascar en 2018 (Source: INSTAT Madagascar, 2018, Recensement Général de la Population et de l'Habitat – RGPH-3)

<p>- <i>Techniques</i> : utilisation de matériaux peu résistants, urbanisation désordonnée, application insuffisante des techniques de construction traditionnelles adaptées aux aléas.</p>	<p>- Destruction récurrente des habitats ;</p> <p>- Déplacements forcés et pression accrue sur les ressources locales ;</p> <p>- Perte de services essentiels tels que l'éducation, la santé et l'eau</p> <p>- Impacts économiques et sociaux importants sur les populations vulnérables.</p>
<p>- <i>Communautaires</i> : faible cohésion sociale, absence d'organisation locale, dispositifs de prévention insuffisants.</p>	
<p>- <i>Individuelles</i> : précarité économique, inégalités d'accès à l'information, faible capacité d'adaptation.</p>	

L'absence d'intégration de ces vulnérabilités dans la planification et la mise en œuvre des projets Abris/Habitat compromet la durabilité et l'efficacité des interventions. Ces impacts sont amplifiés par le changement climatique, l'urbanisation non maîtrisée et des déficits de gouvernance locale.

Des enquêtes menées auprès des communautés ayant expérimenté les techniques de construction traditionnelles résilientes, avec le soutien de la Croix-Rouge Malagasy (CRM), de l'IFRC et d'universités britanniques, ont identifié plusieurs freins majeurs à leur adoption dans les réponses humanitaires :

- Contraintes financières importantes (main-d'œuvre, matériaux)
- Pénurie de charpentiers qualifiés en techniques résilientes
- Accès limité aux bois de construction et à l'espace foncier
- Difficulté d'adaptation des techniques aux pratiques culturelles locales

Les critères qui influencent le choix des matériaux sont principalement le prix, la disponibilité locale, ainsi que la durabilité et la résistance perçue.

Les enjeux clés pour renforcer la résilience des habitats incluent notamment la prévention des pertes humaines, la protection des moyens de subsistance, la préservation de la stabilité socio-économique et environnementale, ainsi que l'optimisation des investissements face aux effets du changement climatique, à moyen et long terme.

2. Vision stratégique et objectifs du plan d'action 2025-2030

Le plan d'action 2025-2030 a pour but de renforcer la résilience des communautés affectées et d'accueil face aux aléas climatiques par une réponse humanitaire en matière des abris et de l'habitat intégrant la RRC, l'environnement et les solutions basées sur la nature (SbN).

Résultats clés attendus :

- 1) Capitalisation des normes, ressources et pratiques existantes, y compris les processus de mis en œuvre (*voir document séparé « Inventaire des normes, ressources et bonnes pratiques »*);
- 2) Élaboration de deux Procédures Opératoires Standard (POS) complémentaires pour les phases de préparation et planification, ainsi que de réponse aux urgences (*voir OSI en Annexe 1*);

- 3) Identification et mise en œuvre de cinq projets structurants pour la résilience communautaire, issus du plan d'action (voir OS2 en *Annexe 2*).

3. Plan d'action : phases, actions et outils

Le plan d'action se décline en quatre phases d'intervention. À chaque étape, des actions spécifiques sont prévues pour intégrer de manière holistique la RRC et les considérations environnementales dans les interventions humanitaires en matière d'abris et de l'habitat, comme indiqué dans le tableau ci-dessous qui croise les différentes phases du plan d'action avec les [points d'entrée](#) recommandés par le Réseau Habitat d'Urgence Mondial et l'UNDRR.

Tableau 2 : Actions par phase et points d'entrée RRC

Phase	Actions recommandées	Points d'entrée RRC ¹
1. Préparation et renforcement des capacités	Formations communautaires, élaboration de guides techniques, renforcement des SLC et des cadres réglementaires locaux.	Formation et renforcement des capacités sur la RRC, coordination et partenariats, adoption de normes locales (« Build Back Better »).
2. Réponse d'urgence	Appui à l'auto-reconstruction sécurisée, prépositionnement de matériaux, assistance technique rapide post-aléas.	Réponse planifiée intégrant DRR, Mobilisation des ressources, préparation, stratégies de construction et matériaux durables.
3. Relèvement et résilience	Mise en place d'écovillages pilotes, création de banques de matériaux, développement de mécanismes incitatifs à la reconstruction résiliente.	Planification et conception sûres (site, matériaux), stratégies pour réduire les risques, approche durable et locale, renforcement de la résilience communautaire.
4. Sensibilisation et changement de comportement	Campagnes de communication, foires de l'innovation, plateformes de dialogue et de partage intersectoriel.	Communication RRC, sensibilisation communautaire, coordination multisectorielle et intégration des savoirs locaux.

4. Données, sources et fondements pour l'action

Une cartographie nationale des sources de données pertinentes a été réalisée pour appuyer la planification fondée sur des preuves. Elle identifie notamment les référentiels en matière de risques climatiques, de démographie, de vulnérabilités et de ressources naturelles. À noter toutefois l'absence actuelle de données consolidées sur les matériaux de construction, constituant un frein à la planification technique.

Tableau 3 : Sources de données sur les activités RRC (secteur Abris/Habitat)

Thématique	Sources de données
Cyclones et inondations	DGM
Mouvements de terrain	IOGA
Incendie	Organismes gestionnaires des aires protégées ou CoBa/VOI
Déplacements forcés	ISM/UNDP, IOM

¹ Ibid.

Conditions et enjeux environnementaux	DPSE/MEDD
Risques climatiques	CPGU, BNGRC, DGM
Démographie	RGPH 3/INSTAT
Vulnérabilité	CPGU, BNGRC
Matériaux de constructions	N/A
Secteur Abris et Habitat	SENVH, MDAT
Données et informations post catastrophes	BNGRC
Programme gouvernementaux et non gouvernementaux en matière de RRC	CPGU, BNGRC, DASE/MEF
Programme gouvernementaux et non gouvernementaux en matière de l'environnement	DPSE/MEDD
Programme gouvernementaux et non gouvernementaux en matière d'adaptation au changement climatique	REDD+/MEDD

5. Mécanismes de financement et mobilisation des partenaires

La mise en œuvre du plan d'action repose sur la concrétisation de cinq projets structurants (voir *Annexe 2*). Chaque projet est adossé à des sources de financement potentielles, identifiées selon les axes urgence, relèvement et développement :

Tableau 4 : Projets structurants et sources de financement

Projet structurant	Sources de financement potentielles
Projet 1 : Infrastructures communautaires résilientes	<ul style="list-style-type: none"> - DG ECHO- Fonds CERF (OCHA) - Ambassades (AFD, JICA, DDC) - FICR / Croix-Rouge - Budgets des collectivités locales (PDLII, SAC)
Projet 2 : Formation & renforcement des capacités locales	<ul style="list-style-type: none"> - FNDL - ONU-Habitat - GIZ - Fonds Vert pour le Climat (FVC) - ONG internationales (CARE, CRS, Oxfam, etc.) - Global Shelter Cluster (GTT)
Projet 3 : Accès au financement pour la reconstruction résiliente	<ul style="list-style-type: none"> - Banques primaires & IMF (microcrédit) - UNCDF - BAD - Fonds de solidarité africain (FSA) - Partenariats avec assureurs / mutuelles
Projet 4 : Création d'écovillages résilients et durables	<ul style="list-style-type: none"> - Fonds Vert pour le Climat (FVC) - FEM-7 - PNUD - Partenariats public-privé locaux - Fonds pour l'innovation (ONU-Habitat, WWF)
Projet 5 : Banques de matériaux de construction durable	<ul style="list-style-type: none"> - Banque Mondiale / IDA- FAO / PNUD- FEM - Secteur privé local - Ministère de l'Environnement (MEDD)

Ce plan d'action constitue une feuille de route pour une coordination efficace entre acteurs humanitaires, environnementaux et institutionnels. Il fournit les bases méthodologiques et les outils opérationnels nécessaires pour ancrer la RRC et l'environnement au cœur des politiques et interventions du secteur Abris/Habitat à Madagascar.

Annexe 1. Procédures Opérationnelles Standard pour la « Réponse aux urgences » et pour la « Préparation et planification »

Objectif stratégique 1 (OS1) : Élaborer une Procédure Opérationnelle Standard (POS) sur base des normes et standards existants, et capitalisant sur les expériences acquises par les parties prenantes pour guider la réponse humanitaire (urgence et relèvement) dans le secteur Abris/Habitat à Madagascar.

Les deux POS qui suivent doivent être envisagées comme des composantes interdépendantes d'un continuum d'action humanitaire. La préparation efficace, menée en amont, constitue le socle opérationnel d'une réponse d'urgence rapide, coordonnée et résiliente. Inversement, chaque réponse d'urgence doit intégrer une vision anticipatrice en matière de relèvement, afin de garantir une transition fluide vers des solutions durables.

PHASE : RÉPONSE AUX URGENCES

Procédure Opérationnelle Standard (POS) « Réponse aux urgences » pour l'intégration de la Réduction des Risques de Catastrophes (RRC), de l'approche écosystémique et des Solutions basées sur la Nature (SbN) dans les réponses humanitaires en matière des abris et de l'habitat à Madagascar, notamment en réponse aux cyclones, inondations et incendies, ainsi qu'au relèvement initial post-catastrophe.

Ce document, élaboré par le Groupe Technique de Travail (GTT) Abris/Habitat Madagascar avec l'appui du Bureau des Nations Unies pour la Réduction des Risques de Catastrophes (UNDRR) et du Global Shelter Cluster (GSC), présente les actions à considérer pour intégrer la RRC, l'approche écosystémique et les SbN dans l'action humanitaire. Enfin, cette POS intègre de manière opérationnelle une phase de transition, afin de faciliter une reconstruction progressive, durable et appropriée au contexte, en renforçant l'autonomie des communautés tout en limitant la dépendance à l'assistance extérieure.

Pour garantir un suivi précis, des objectifs réalistes doivent être fixés lors de la planification opérationnelle. La fixation de ces objectifs devrait se faire sur concertation au niveau du groupe sectoriel.

Les indicateurs de suivi-évaluation mentionnés ci-dessous permettent de mesurer l'efficacité de la POS « Réponse aux urgences » et les cibles chiffrées pourront être définies en fonction des contextes d'intervention de chaque acteur.

Indicateur	Définition / Suggestion de méthodologie
% d'abris reconstruits avec techniques résilientes et durables	Conformément aux « Guide pour l'amélioration de la résistance des cases d'habitation traditionnelle face aux cyclones » et « Norme nationale de construction des bâtiments résistants aux aléas climatiques ».

% de ménages se déclarant en sécurité grâce à l'application des techniques de reconstruction transitionnelles/intermédiaires	Enquête communautaire harmonisée, autoévaluation post-distribution.
Nombre de regroupements de charpentiers équipés et formés aux techniques de construction traditionnelles résilientes et SbN (bambou, BTC)	Avec certification locale et suivi post-formation.
Temps moyen de réponse post-catastrophe	Calculé entre date d'incident et reconstruction effective.
% d'abris intégrant une approche SbN (utilisation des matériaux écologiques, gestion naturelle du drainage, techniques de renforcement inspirées des écosystèmes, etc.)	Documenté par fiche technique de projet.
% de comités communautaires opérationnels	Capables de planifier et maintenir les infrastructures.
% de communautés engagées dans la reconstruction via des techniques transitoires/traditionnelles résilientes	Participation documentée aux activités de reconstruction transitoire.

Cette POS « Préparation et planification » assure une approche intégrée et durable dans les réponses humanitaires relatives aux abris et à l'habitat à Madagascar. En intégrant une phase de transition opérationnelle, il assure une évolution harmonieuse vers une autonomie accrue et de résilience des communautés locales tout en préservant les écosystèmes et en adaptant les interventions aux aléas climatiques.

Le tableau ci-après synthétise les activités du plan de contingence national, incluant les activités alignées au mandat du secteur abris/habitat aux côtés des autres groupes sectoriels et où ont été intégrés les aspects RRC, environnement et SbN pour une orientation des praticiens du secteur abris/habitat.

Phase	Aspect/Impact	Actions	À cocher (✓ si réalisé)
Danger imminent (J-5 à J-2)	Pré-identification des zones	Surveillance météo (Direction Générale de la Météorologie - DGM, Bureau National de Gestion des Risques et Catastrophes - BNGRC), alertes Système d'Alerte Précoce (SAP), Services Régionaux de l'Aménagement du Territoire (SRAT)	<input type="checkbox"/>
		Suivi des alertes incendies émises par les Communautés de Base (CoBa) / Voahary Salama (VOI)	<input type="checkbox"/>
	Renforcement de capacités	Sensibilisation sur les messages-clés de renforcement de cases et de regroupement au niveau des sites d'hébergement si besoin	<input type="checkbox"/>

	Préparation communautaire	Identification des zones sécurisées, renforcement des voies d'évacuation, aménagement, nettoyage, sécurisation d'infrastructures naturelles	<input type="checkbox"/>
		Balisage des accès aux sites d'hébergement ou abris communautaires	<input type="checkbox"/>
		Mise en place des infrastructures annexes : gestion des déchets, espaces pour animaux domestiques	<input type="checkbox"/>
	Harmonisation de l'assistance	Coordination intersectorielle pour alignement des critères de ciblage, calendrier des kits et transferts monétaires	<input type="checkbox"/>
Réponse immédiate (J+1 à J+30)	Évaluation rapide	Participation aux missions de survol, à l'Évaluation Rapide Multi-aléas (ERM) et à l'Évaluation Initiale Multi-aléas (EIMA)	<input type="checkbox"/>
	Coordination inter-agences	Élaboration d'une planification opérationnelle tenant compte des populations affectées, des ressources disponibles et des évaluations existantes pour une couverture optimale et éviter les doublons	<input type="checkbox"/>
	Déploiement des abris d'urgence et des sites d'hébergement	Acheminement et installation dans des abris écologiques, résilients ou sites sécurisés	<input type="checkbox"/>
	Sécurisation rapide des abris temporaires	Mise en place d'abris pour les ménages refusant les sites collectifs ; renforts d'ancrage contre vents forts	<input type="checkbox"/>
	Techniques d'ancrage renforcé	Ancrages croisés en bois, pieux bambou, filets brise-vent naturels (palissades végétales, etc.)	<input type="checkbox"/>
	Formation rapide des populations	Ateliers pratiques sur les reconstructions transitoires et résilientes intégrant les savoirs locaux	<input type="checkbox"/>
	Stabilisation des sols	Mise en place de sacs de sable végétalisés, fascines bois/bambou, plantations (vétiver, arbustes)	<input type="checkbox"/>
	Gestion des eaux pluviales	Fossés végétalisés, bassins de rétention naturels ² (pierres, végétation) pour éviter stagnation et inondations	<input type="checkbox"/>
	Utilisation de matériaux locaux biosourcés	Isolation thermique naturelle : enduits en terre, toits en fibres végétales (palmier, roseaux, ravalina, satrana, etc.)	<input type="checkbox"/>
Relèvement initial (J+30 à J+90)	Encadrement communautaire	Appui à la reconstruction/réhabilitation en intégrant des techniques de transition vers des cases traditionnelles résilientes aux aléas. Participation active des habitants pour assurer l'appropriation et la durabilité. <i>Exemples</i> : récupération d'eau, toits végétalisés, optimisation énergétique	<input type="checkbox"/>

² Voir aussi « [Construire des bassins de rétention pour limiter les inondations et le ruissellement accru](#) » (Aquagir, n.d.).

	Barrières naturelles financées	Plantation d'arbres coupe-vent et de haies vives à l'aide de transferts monétaires pour protéger les habitations	<input type="checkbox"/>
		Aménagement de pare-feu verts via canaux ou zones humides, stabilisation des sols et berges de rivières	<input type="checkbox"/>
		Réutilisation des gravats stabilisés pour les fondations solides	<input type="checkbox"/>
	Gestion des déchets	Triage et récupération des matériaux naturels pour la réhabilitation	<input type="checkbox"/>
Reconstruction accélérée (J+90 à J+180)	Renforcement des capacités	Construction de cases témoins selon les techniques de construction de cases traditionnelles résistant aux aléas ; promotion des échanges communautaires sur les matériaux, coûts et bonnes pratiques	<input type="checkbox"/>
		Mise en place d'un système de certification locale des charpentiers pour garantir la qualité des constructions	<input type="checkbox"/>
	Élévation des fondations	Sensibilisation sur les techniques de surélévation adaptées : pilotis, terre compactée, pierres drainantes	<input type="checkbox"/>
	Construction d'abris semi-permanents	Incitation à l'utilisation de structures modulables adaptées à l'évolution du contexte post-crise	<input type="checkbox"/>
	Réhabilitation des infrastructures vertes	Reboisement ³ , gestion écologique des berges de cours d'eau, restauration des mangroves et zones humides	<input type="checkbox"/>
	Suivi communautaire et gouvernance	Renforcement des capacités des autorités locales et des communautés pour l'application des normes RRC et SbN	<input type="checkbox"/>
		Promotion de la reconstruction participative et des abris évolutifs	<input type="checkbox"/>
		Mise en place de mécanismes communautaires de maintenance et de réparation des abris	<input type="checkbox"/>
	Transfert progressif des responsabilités	Renforcement des structures communautaires assurant le suivi post-projet	<input type="checkbox"/>
		Mise en œuvre d'un suivi post-intervention pour évaluer la durabilité	<input type="checkbox"/>
Intégration de mécanismes de retour d'expérience pour améliorer les pratiques futures		<input type="checkbox"/>	

³ Dans le cadre du reboisement, il est essentiel de sélectionner les essences en fonction des caractéristiques écologiques du site et des pratiques sylvicoles, plutôt que de privilégier uniquement des espèces à croissance rapide. Ce choix réfléchi garantit la durabilité de la forêt, la préservation de la biodiversité et la résilience face aux perturbations environnementales.

PHASE : PRÉPARATION ET PLANIFICATION

Procédure Opérationnelle Standard (POS) « Préparation et planification » pour l'intégration de la Réduction des Risques de Catastrophes (RRC), de l'approche écosystémique et des Solutions basées sur la Nature (SbN) dans les interventions humanitaires en matière des abris et de l'habitat à Madagascar, notamment en termes de préparation aux catastrophes et d'actions anticipatoires.

Ce document, élaboré par le Groupe Technique de Travail (GTT) Abris/Habitat Madagascar avec l'appui du Bureau des Nations Unies pour la Réduction des Risques de Catastrophes (UNDRR) et du Global Shelter Cluster (GSC), présente les actions à considérer pour intégrer la RRC, l'approche écosystémique et les SbN dans l'action humanitaire. Enfin, ce POS « Préparation et planification » propose des stratégies permettant d'anticiper la phase de transition post-urgence, en posant les bases d'une reconstruction durable, portée par les communautés locales, et en réduisant les risques de dépendance prolongée à l'aide humanitaire.

Pour garantir un suivi précis, des objectifs réalistes doivent être fixés lors de la coordination et la planification opérationnelle, en amont de la saison cyclonique et au travers du plan de contingence et de préparation des actions anticipatoires. La fixation de ces objectifs devrait se faire sur concertation au niveau du groupe sectoriel.

Les indicateurs de suivi-évaluation mentionnés ci-dessous permettent de mesurer l'efficacité de la POS « Préparation et planification » et les cibles chiffrées pourront être définies en fonction des contextes d'intervention de chaque acteur.

Indicateur	Définition / Suggestion de méthodologie
Nombre de regroupements de charpentiers équipés et formés aux techniques de construction traditionnelles résilientes et respectueuses de l'environnement (SbN)	Conformément aux « <i>Guide de construction des cases traditionnelles résiliente aux aléas</i> », « Guide pour l'amélioration de la résistance des cases d'habitation traditionnelle face aux cyclones » et « Norme nationale de construction des bâtiments résistants aux aléas climatiques ».
Nombre de supports visuels accessibles et adaptés sur la RRC et la SbN liées au secteur Abris/Habitat mis à disposition des communautés	Inventaire des supports produits et diffusés ; vérification de l'accessibilité (langue, format, visibilité) auprès des bénéficiaires.
Nombre de communautés sensibilisées sur l'utilisation des outils développés, sur les constructions des cases traditionnelles résilientes aux aléas, sur les matériaux de constructions respectueux de la conservation de l'environnement (SbN), sur les informations	Registres des sessions de sensibilisation ; enquêtes post-formation ; collecte et analyse des données différenciées par genre.

pertinentes pour la RRC en matière d'abris et d'habitat, désagrégé par genre	
Pourcentage d'intégration des actions RRC, approche écosystémique et SbN en matière d'Abris/Habitat dans les plans et outils de développement locaux et territoriaux	Analyse documentaire des plans de développement locaux ; entretiens avec autorités locales ; calcul du pourcentage selon critères préétablis.

Cette POS « Réponse aux urgences » assure une approche durable et intégrée aux réponses humanitaires relatives aux abris et à l'habitat à Madagascar. En intégrant une stratégie de sortie opérationnelle, elle assure une évolution harmonieuse vers une autonomie accrue et de résilience des communautés locales tout en préservant les écosystèmes et en adaptant les interventions aux aléas climatiques.

Le tableau ci-après synthétise les activités du plan de contingence national, incluant les activités alignées au mandat du secteur abris/habitat aux côtés des autres groupes sectoriels et où ont été intégrés les aspects de la RRC, environnement et SbN pour une orientation des praticiens du secteur Abris/Habitat.

Phase	Aspect	Action	À cocher (✓ si réalisé)
Début de la saison cyclonique	Coordination et planification	Organiser des réunions régulières entre les acteurs clés (Membre du groupe sectoriel Abris/Habitat, le GTT)	<input type="checkbox"/>
		Cartographier les zones à risques, zones sécurisées pour évacuation et capacités d'intervention dans les localités concernées	<input type="checkbox"/>
		Identifier et cartographier les zones protégées, écosystèmes sensibles, et principaux problèmes environnementaux dans les zones à haut risque	<input type="checkbox"/>
		Repérer et cartographier des sites adaptés pour abris d'urgence et de transition, en tenant compte des risques, de l'accessibilité, de l'accès à l'eau et des commodités, ainsi que des impacts sur les écosystèmes	<input type="checkbox"/>
		Mettre à jour les plans de contingence et d'action anticipée sectoriels Abris/Habitat en intégrant la RRC et SbN	<input type="checkbox"/>
		Recenser et actualiser la liste des sites d'hébergement disponibles	<input type="checkbox"/>
		Développer, actualiser et diffuser un manuel technique détaillé pour la réhabilitation ou reconstruction des abris (24 à 48h après aléa), vers des cases traditionnelles résilientes et normées	<input type="checkbox"/>
		Définir des critères de sortie clairs basés sur des indicateurs de stabilisation	<input type="checkbox"/>
		Assurer un transfert progressif des responsabilités aux autorités locales	<input type="checkbox"/>

	<i>Renforcement de capacités</i>	Former les acteurs locaux sur : (i) la construction résiliente et écologique selon les guides et normes en vigueur (cf. Guide de construction des cases traditionnelles résilientes face aux inondations et cyclones et Norme Nationale de construction des bâtiments résistants aux aléas climatiques) ⁴ ; (ii) la sélection de sites sûrs et respectueux de l'environnement pour les abris communautaires	<input type="checkbox"/>
		Sensibiliser les communautés sur la planification territoriale ⁵ , le respect du zonage, la RRC et les pratiques adaptées au changement climatique, en incluant les SbN ⁶ pour renforcer la résilience des abris	<input type="checkbox"/>
		Former autorités locales et charpentiers à l'entretien, réparation et renforcement des abris communautaires	<input type="checkbox"/>
		Fournir aux charpentiers les outils adaptés pour appliquer les techniques traditionnelles résilientes	<input type="checkbox"/>
		Mettre en place, sous la supervision de la CLGRC/SLC, des comités communautaires pour la planification, construction, gestion et maintenance des infrastructures	<input type="checkbox"/>
	<i>Préservation et renforcement des écosystèmes</i>	Intégrer les SbN telles que zones tampons, mangroves, forêts, cours d'eau et espaces aménagés pour soutenir les processus écologiques et réduire l'impact des catastrophes	<input type="checkbox"/>
		Promouvoir la reforestation, la protection des mangroves et l'aménagement d'espaces verts (jardins potagers, etc.) pour préserver et reverdir les zones vulnérables	<input type="checkbox"/>
		Encourager l'utilisation de matériaux locaux responsables (environnementalement et socialement) et des techniques résilientes conformes aux guides et normes en vigueur	<input type="checkbox"/>
	<i>Pré-positionnement des stocks et ressources</i>	Coordonner les acteurs pour une réponse rapide et multisectorielle (WASH, MS/SA, Protection sociale, etc.), notamment via les transferts monétaires	<input type="checkbox"/>
		Mettre à jour les stocks d'urgence, en privilégiant des kits avec matériaux adaptés à la construction rapide d'abris intégrant les solutions écologiques et résilientes dès 24 à 48h post-aléa	<input type="checkbox"/>
	<i>Promotion de solution durables et autonomes</i>	Encourager l'usage de matériaux naturels alternatifs aux bois durs (bambou, BTC, etc.)	<input type="checkbox"/>
		Mettre à jour l'analyse coûts-bénéfices des techniques résilientes et mesures transitoires	<input type="checkbox"/>

⁴ Voir aussi : [Projet de réponse au cyclone tropical Batsirai : Case traditionnelle améliorée et plus sûre Région sud-est de Madagascar](#) (IFRC, 2022).

⁵ Voir aussi : [Portant Orientation de l'aménagement du Territoire – LOI n° 2015 – 051](#) (Assemblée Nationale Malagasy, 2015).

⁶ Voir aussi : « [Que sont les solutions fondées sur la nature?](#) » (IFRC, s.d.) ; « [Les solutions fondées sur la nature](#) » (IUCN, s.d.) et [Les 8 questions à se poser pour mettre en œuvre les solutions basées sur la nature](#) (IUCN, 2021).

		Soutenir les initiatives locales pour la fabrication et distribution de matériaux durables	<input type="checkbox"/>
		Créer des fossés végétalisés pour le drainage des eaux pluviales	<input type="checkbox"/>
		Former sur la gestion communautaire des risques d'incendie avec des pratiques traditionnelles durables (brûlage contrôlé, pare-feu vivants)	<input type="checkbox"/>
		Restaurer les zones humides et forestières dégradées avec des espèces résistantes aux incendies et à la sécheresse pour créer des coupe-feu naturels	<input type="checkbox"/>
	<i>Planification de la transition et suivi post-projet</i>	Définir un plan de retrait progressif ⁷ avec jalons précis	<input type="checkbox"/>
		Informers les bénéficiaires sur la durée du projet et les phases de sortie	<input type="checkbox"/>
	<i>Communication et sensibilisation</i>	Documenter les bonnes pratiques et leçons apprises pour guider les futures interventions	<input type="checkbox"/>
		Vulgariser les outils et documents sur construction de cases, planification territoriale, initiatives gouvernementales, RRC, adaptation au changement climatique	<input type="checkbox"/>
		Former et sensibiliser les communautés sur les messages clés du BBS (bâtiments basés sur la nature)	<input type="checkbox"/>
	<i>Mécanisme de financement et de soutien économique</i>	Fournir des subventions en nature : matériaux biosourcés offerts ou mis à disposition à prix abordables pour les familles vulnérables	<input type="checkbox"/>
		Mettre en place des programmes <i>cash-for-work</i> pour les reconstructions Abris/Habitat	<input type="checkbox"/>
		Développer des microcrédits communautaires ou systèmes de vouchers à taux réduit pour l'achat de matériaux résilients	<input type="checkbox"/>

⁷ Voir aussi : [Le Toolkit de gestion des camps](#) (Conseil norvégien pour les réfugiés [NRC], 2008)

Annexe 2. Cinq projets structurants

Objectif spécifique 2 (OS2) : Développer cinq projet phares, issus du plan d'action 2025-2030, et intégrant la RRC, l'approche écosystémique et les SbN pour renforcer la résilience des communautés affectées et d'accueil.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'Action du secteur Abris/ Habitat, cinq projets structurants ont été identifiés comme leviers stratégiques pour renforcer la résilience des communautés face aux aléas climatiques. Ces projets traduisent une approche intégrée combinant la Réduction des Risques de Catastrophes (RRC), les Solutions basées sur la Nature (SbN) et le développement durable, tout en s'adaptant aux réalités locales. Ils visent à améliorer les capacités techniques et institutionnelles des acteurs, à garantir la disponibilité de matériaux durables, à sécuriser les infrastructures essentielles, à faciliter l'accès au financement pour les ménages vulnérables, et à promouvoir des modèles d'habitat durable à travers les écovillages. Ces initiatives phares qui sont prioriser par les membres du GTT, constituent les fondements d'une stratégie de réponse, de relèvement et de transformation à long terme du secteur Abris/Habitat à Madagascar

Le tableau ci-dessous comprends les fiches projets détaillées des cinq projets retenus dans le cadre de ce plan d'action :

Projet	Objectif	Actions clés	Impact attendu
Projet 1 : Construction et renforcement des infrastructures communautaire résilientes dans les zones à risque	<i>Protéger les populations en construisant des infrastructures communautaires résistants aux aléas</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Construction de abris communautaires à multi-usages pouvant servir d'abris d'urgence. - Intégration des Solutions Basées sur la Nature (SbN) (ex. reboisement, digues naturelles). - Promouvoir l'usage de matériaux innovants et écologiques. - Mettre en place un programme d'entretien et de maintenance des infrastructures. 	Amélioration de la sécurité et de la résilience des infrastructures essentielles pour les communautés exposées aux risques climatiques.
Projet 2 : Formation et renforcement des capacités des acteurs locaux en construction résiliente	<i>Former les communautés, les charpentiers locaux et les autorités locales sur les techniques de construction résiliente aux aléas climatiques.</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Développer un programme de formation pratique et réaliser des ateliers pour les artisans et les charpentiers sur les techniques de construction des cases traditionnelles résilientes aux aléas. 	Amélioration des compétences locales et adoption des meilleures pratiques en matière de construction durable.

		<ul style="list-style-type: none"> - Élaborer des guides techniques pratiques pour les autorités locales et les urbanistes sur la construction et l'aménagement résilient intégrant les SbN et la RRC. - Mettre en place des sessions de formation sur le terrain pour l'auto-reconstruction post-catastrophe, appliquant les techniques intermédiaires/transitoires de réhabilitation vers une reconstruction respectant les techniques de construction des cases traditionnelles résilientes aux aléas. - Sensibiliser sur l'importance de l'utilisation de matériaux locaux adaptés aux conditions climatiques. - Mise en place de réglementation locales incitatives pour favoriser ces pratiques. 	
Projet 3 : Programme national d'accès au financement pour une reconstruction résiliente	<i>Permettre aux familles vulnérables d'accéder à des financements pour les aider à reconstruire leurs maisons selon des normes résilientes.</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des mécanismes d'incitation financière (subventions, microcrédits, exonérations fiscales). - Travailler avec les banques et les institutions de microfinance pour proposer des prêts à des taux préférentiels pour la reconstruction. - Développer des programmes d'assurance habitation contre les catastrophes naturelles. - Intégrer la résilience climatique dans les politiques nationales de financement du logement. 	Augmentation de la capacité des ménages à reconstruire durablement après un événement climatique.

		<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des fonds d'aide à la reconstruction des logements après une catastrophe. - Développement de micro-crédits et de subventions pour des matériaux et des techniques de construction adaptés. - L'intégration des exigences de résilience climatique dans les financements publics et privés. 	
<p>Projet 4 : Création d'écovillages résilients et durables</p>	<p><i>Mettre en place des modèles d'habitat adaptés aux réalités climatiques et environnementales</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Conception et construction de quartiers modèles écologiques et résilients. - Promotion de l'utilisation de matériaux à faible empreinte carbone. - Développement de systèmes de gestion durable des ressources naturelles (eau, énergie, forêts). - Lancer une campagne de sensibilisation nationale avec des médias communautaires (radio, TV, réseaux sociaux). - Développer des brochures et vidéos éducatives sur les techniques de construction adaptées. - Organiser des événements et foires de l'innovation pour promouvoir les bonnes pratiques. - Mettre en place des plateformes de dialogue entre les acteurs locaux, les ONG et les gouvernements pour partager les connaissances. 	<p>Adoption plus large des bonnes pratiques et implication active des communautés dans la construction durable.</p>

<p>Projet 5 : Création et Gestion de Banques de matériaux de construction durable</p>	<p><i>Assurer la disponibilité des matériaux de construction résistants aux aléas climatiques pour les interventions d'urgence et les reconstructions post-catastrophe</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Constituer des stocks communautaires avec des matériaux écologiques locaux durables (bambou, bois dur, pierres locales, etc.). - Développer une chaîne d'approvisionnement durable avec des fournisseurs locaux. - Encourager la régénération des ressources naturelles (plantation d'arbres pour la production de bois, gestion des carrières de pierres, etc.). - Mettre en place un système de distribution efficace et optimisé pour la reconstruction rapide après une catastrophe. 	<p>Réduction des délais et des coûts de reconstruction après un aléa climatique.</p>
---	--	---	--